

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 60

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 7 H

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« veines »,

le mot :

« couches ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.